



La loi de transition énergétique a fait l'impasse sur la sécurité de l'alimentation électrique de la France

Le Monde de l'Énergie 19 octobre 2022 par *Sauvons Le Climat*

Une tribune signée par l'association Sauvons le Climat, qui défend un scénario de sortie des combustibles fossiles dans une optique « positive, scientifique, cartésienne », sous la plume de Claude Jeandron, ex-ingénieur d'EDF et président d'honneur de l'association.

En matière de transition énergétique, le texte de loi français le plus critiquable est sans conteste la loi de transition écologique pour une croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 puisque ce texte, fortement orienté sur les questions énergétiques, pour ne pas dire électriques, a lancé le remplacement d'une partie du parc nucléaire existant (le tiers de ce parc !), par des énergies renouvelables, essentiellement éolienne et solaire.

Faut-il rappeler pourtant que les centrales nucléaires produisent une électricité totalement décarbonée ? Les arrêter était donc totalement contraire à la logique et répondait à une idéologie antinucléaire. Première erreur fondamentale sur laquelle il est urgent de revenir.

Il faut ajouter que les centrales nucléaires sont pilotables c'est-à-dire que leur production peut être modulée en fonction de la demande. Les parcs éoliens et solaires, même avec des puissances très élevées, ne peuvent remplacer le nucléaire car ils ne sont pas réglables : leur puissance ne dépend que de la force du vent et du rayonnement solaire et donc échappe à tout réglage.

Affichant de plus une baisse importante des capacités de production à base de combustibles fossiles (centrales au charbon et au fioul), la LTECV a fait l'impasse sur la sécurité de l'alimentation électrique de la France : en période de faible vent et de faible ensoleillement, et avec une capacité nucléaire réduite d'un tiers, la France est contrainte d'importer de l'électricité en grande quantité... si nos voisins savent répondre à cette demande.

Or c'est toute l'Europe qui a succombé au mirage des renouvelables et il est probable que les périodes de déficit de production seront les mêmes dans toute l'Europe occidentale (en particulier les périodes anticycloniques d'hiver). La baisse de capacité passagère du parc nucléaire en 2022 est un facteur aggravant conjoncturel mais le manque de production pilotable va se faire sentir pendant de nombreux hivers. Deuxième erreur grave pour la France, les Français et leur économie.

Les gouvernements concernés ont sans doute misé sur une baisse drastique des consommations d'énergie (et donc aussi d'électricité). La LTECV, comme d'autres lois et décrets, ont trop souvent confondu économies d'énergies et baisse des émissions de CO2. Même si elle visait une baisse des consommations d'énergies fossiles, dans les faits et les objectifs chiffrés la LTECV sous-estimait gravement le besoin de transférer beaucoup d'usages énergétiques vers l'électricité.

C'est l'exemple de la RT2012 qui pendant une dizaine d'année a favorisé le chauffage au gaz aux dépens de solutions électriques très performantes (pompes à chaleur). Notre industrie a également besoin de convertir de nombreux process de production vers l'électricité (et l'hydrogène décarboné). Troisième erreur : même si celle-ci est en partie corrigée (programme d'investissements de production d'électricité, RT 2020, mobilité électrique,...), elle nous a mis en retard dans la réduction de nos émissions.

Pour respecter ses engagements internationaux, la France est maintenant contrainte d'accélérer fortement la baisse des émissions dans tous les domaines. Le pourra-t-elle avec la confiance des Français ?